








Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives Décision	2014/0224(NLE) Procédure terminée
Accord-cadre de partenariat et de coopération UE/Philippines: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole Voir aussi 2013/0441(NLE)	
Sujet 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie	
Zone géographique Philippines	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	 BROK Elmar	22/06/2015
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 BETTINI Goffredo Maria	
		 TANNOCK Timothy Charles Ayrton	
		 KYUCHYUK Ilhan	
		 BÜTIKOFER Reinhard	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)		30/11/2017

Evénements clés			
23/07/2014	Document préparatoire	COM(2014)0482	Résumé
28/09/2014	Publication de la proposition législative	13085/2014	Résumé
28/01/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/04/2016	Vote en commission		

25/04/2016	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0148/2016	Résumé
07/06/2016	Débat en plénière		
08/06/2016	Résultat du vote au parlement		
08/06/2016	Décision du Parlement	T8-0261/2016	Résumé
30/11/2017	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
30/11/2017	Fin de la procédure au Parlement		
23/12/2017	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2014/0224(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
	Voir aussi 2013/0441(NLE)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/8/00904

Portail de documentation

Document annexé à la procédure		COM(2014)0483	23/07/2014	EC	
Document préparatoire		COM(2014)0482	23/07/2014	EC	Résumé
Document de base législatif		13085/2014	29/09/2014	CSL	Résumé
Document annexé à la procédure		13082/2014	29/09/2014	CSL	
Projet de rapport de la commission		PE567.753	06/10/2015	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0148/2016	25/04/2016	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0261/2016	08/06/2016	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Décision 2017/2428 JO L 344 23.12.2017, p. 0001 Résumé

Accord-cadre de partenariat et de coopération UE/Philippines: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à son acte d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen d'un protocole à ces accords.

L'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, a été signé à Phnom Penh le 11 juillet 2012.

L'accord est actuellement au stade de la ratification et n'est pas encore entré en vigueur.

Conformément à une décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, le protocole a été signé.

Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver un protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole proposé, la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l'accord, en langue croate.

Accord-cadre de partenariat et de coopération UE/Philippines: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à une décision du Conseil, le protocole à l'accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, a été signé, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

Il y a maintenant lieu d'approuver le protocole au nom de l'Union européenne.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver un protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole proposé, la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l'accord, en langue croate.

Pour connaître les principales autres dispositions du protocole, se reporter au résumé de la proposition législative initiale daté du 23/07/2014.

Accord-cadre de partenariat et de coopération UE/Philippines: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de l'Elmar BROK (PPE, DE) sur le projet de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République des Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement donne son approbation à la conclusion du protocole.

Par le protocole proposé, la Croatie est intégrée dans l'accord-cadre en tant que partie contractante et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l'accord, en langue croate.

Accord-cadre de partenariat et de coopération UE/Philippines: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

Le Parlement européen a adopté par 579 voix pour, 58 contre et 43 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre de partenariat et de coopération

entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Le Parlement donne son approbation à la conclusion du protocole.

Accord-cadre de partenariat et de coopération UE/Philippines: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF: approuver la conclusion d'un protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF: Décision (UE) 2017/2428 du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République des Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

CONTENU: l'accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines a été signé à Phnom Penh le 11 juillet 2012. Conformément à l'acte d'adhésion de la Croatie, l'adhésion de cette dernière à l'accord doit être approuvée par la conclusion d'un protocole à cet accord. Le protocole à l'accord cadre a été signé, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

Par la présente décision, le protocole à l'accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les Philippines, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, est approuvé au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 23.12.2017.